② AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 21-6-72 409744

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES
CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES, VIENNE
12, rue Victor-Hugo — 86 - POITIERS — Tél. : (49) 41.35.55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F.
C. C. P. LIMOGES 4.752.22 W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor-Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN N° 141 - JUIN 1972 - Supplément n° 1

/VIGNE/

MILDIOU - BLACK-ROT

En raison du développement de la végétation, effectuer un nouveau traitement sur les vignes qui n'ont pas été traitées depuis le 11 Juin.

OIDIUM - Maintenir la protection.

/POMMIERS-POIRIERS/

TAVELURES - Renouveler la protection dans les vergers où des taches ont été observées. Dans le cas où il y a lieu de traiter contre le carpocapse, effectuer un traitement mixte.

CARPOCAPSE - Dans les secteurs chauds de la Circonscription, le vol a débuté fin Mai - début Juin alors qu'ailleurs il n'a commencé que vers le 10 Juin.

Les conditions climatiques ont été favorables à l'activité des papillons au début du mois (Charentes) et surtout à partir du 13 ; cependant, jusqu'à présent, les pontes ont été peu nombreuses. - Nous conseillons donc :

. Dans les Charentes, d'effectuer un premier traitement dès réception,
. Dans le Loudunais et Thouarsais, traiter à la fin de la semaine en cours,
. Dans les autres régions et notamment en Gâtine, attendre de nouvelles informations pour réaliser le premier traitement.

PUCERONS - Dans certains vergers, l'on observe actuellement d'assez nombreux foyers de pucerons cendrés. S'il y a lieu, intervenir en utilisant un insecticide, - actif en même temps contre le carpocapse dans les secteurs où ce ravageur doit également être combattu.

/VIGNES - ARBRES FRUITIERS/

ARAIGNEES ROUGES - Depuis le début du mois, des pontes abondantes ont été déposées. En conséquence, surveiller les cultures infestées et réaliser un traitement avec un acaricide spécifique si l'on observe plus de 30 formes mobiles par feuille.

/CULTURES MARAICHERES/

TEIGNE DU POIREAU - Le deuxième vol de papillons est en cours, et des pontes abondantes ont été déjà déposées. Dans les Charentes, réaliser un traitement dès réception ; ailleurs, ce traitement sera exécuté en début de semaine prochaine - (pour le choix des produits, voir le supplément n° 2 du Bulletin 140).

CRIOCERE DE L'ASPERGE - Les adultes et les pontes sont abondants ; les premières larves sont déjà écloses. Pour combattre ce ravageur, effectuer une pulvérisation avec :
Lindane : 20 g MA/hl - ou Parathion : 30 g MA/hl.

-=-=-=-=-

l'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes"
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE - H. BOUE

Imprimé à la Station le 19 Juin 1972 - Précédente note : bulletin n° 141 - JUIN 1972.

Imprimerie de la Station Poitou Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 80